

Syndicat mixte de préfiguration d'un Parc naturel régional et d'aménagement des Baronnies provençales

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

N° 1-2008

L'an deux mille huit, le 30 janvier à quinze heures, le Bureau, régulièrement convoqué en date du 22 janvier 2008, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Sahune sous la Présidence de Monsieur Hervé RASCLARD.

Membres en exercice : 19
Membres présents : 11 (quorum atteint)
Pouvoirs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 11

Présents(es)

Gérard AZIBI,
Jean-Marie BERTRAND,
Marc BONNARD,
Jean-Pierre BUIX,

Pierre COMBES,
Michèle EYBALIN,
Bruno LAGIER,
Christine NIVOU,

Claude QUENTIN,
Hervé RASCLARD,
Nicolas ROSIN,
Michel TACHE,

Excusés(es)

Jean BESSON, Bernard LANTEAUME, Marianne ORY, Jeanine THAIN.

Objet : Publication de l'ouvrage « Vautours en Baronnies »

L'association Vautours en Baronnies œuvre à la réintroduction de vautours fauves et de vautours moines sur le territoire des Baronnies Provençales depuis une quinzaine d'années. Le Syndicat d'Aménagement des Baronnies était adhérent à cette association depuis sa création. Le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales souhaite poursuivre ce partenariat comme délibéré en Conseil Syndical le 30 novembre 2007 (Partenariat et soutien à l'Association Vautours en Baronnies pour sa candidature à un programme Européen LIFE + Nature et Biodiversité Vautours Moines).

Les Editions Hesse se proposent de publier un ouvrage consacré aux « Vautours en Baronnies » qui permettrait de mettre en avant le territoire des Baronnies Provençales et cette expérience originale qu'est la réintroduction de vautours fauves dans le sud de la Drôme.

Afin de soutenir cette initiative, le Président propose au Bureau de solliciter des subventions en vu du préachat de 1000 de ces ouvrages. Une partie de ces ouvrages pourrait être diffusée dans les lycées des Régions Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur et une autre serait réservée à la communication du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales et de l'Association Vautours en Baronnies.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau autorise le Président à solliciter toutes subventions auprès des financeurs publics et donne mandat au Président pour signer les conventions avec les organismes concernés et tout acte relatif à cette opération.

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et an susdits

La Vice-Présidente
Christine NIVOU